

GENRES PLURIELS

ASBL



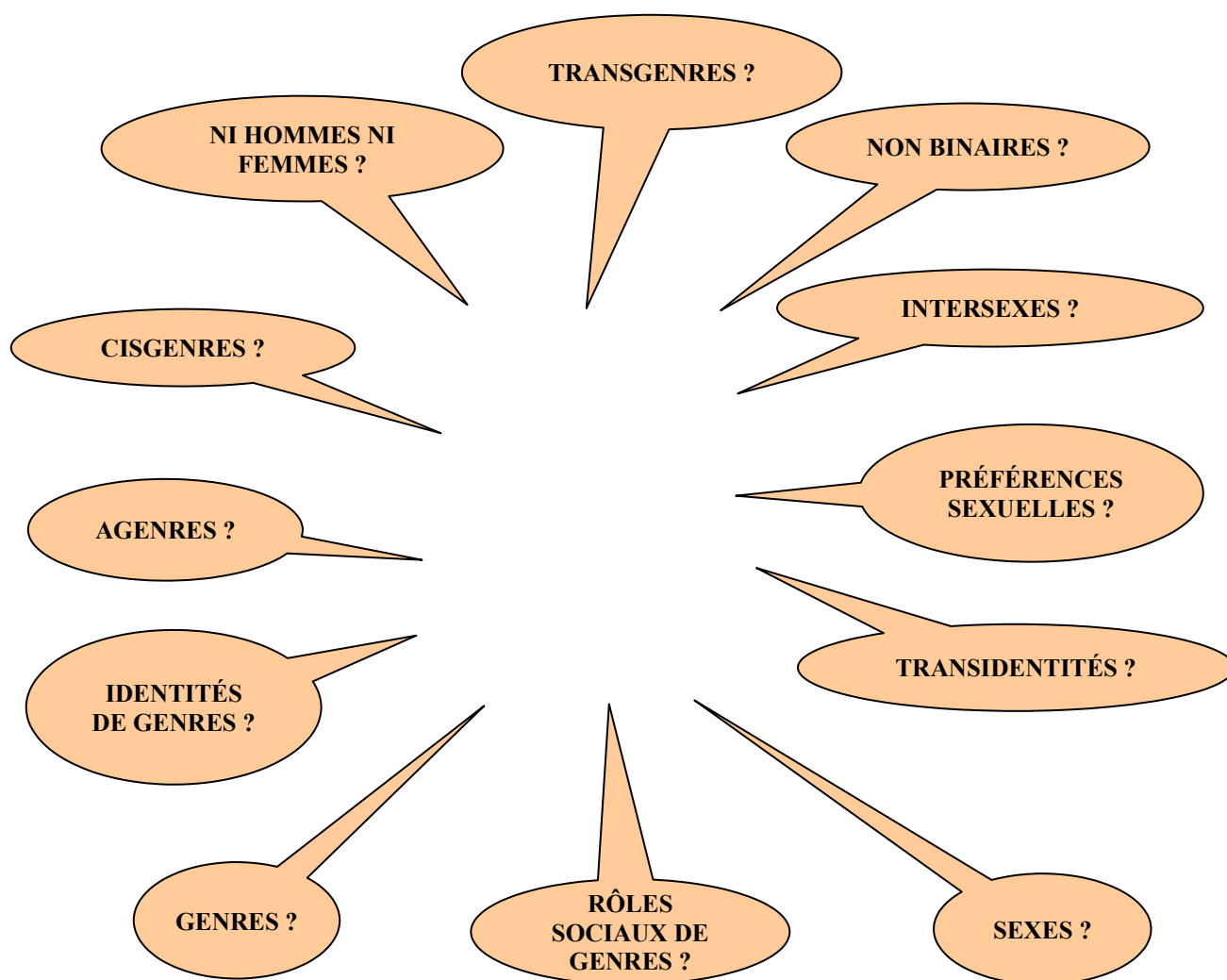
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

Table des matières

PRÉSENTATION DE GENRES PLURIELS		2
1.	Renseignements concernant l'association	3
2.	Nos objectifs	4
3.	Nos revendications	5
4.	Nos principes	8
5.	Nos moyens	8
6.	Nos partenaires	11
COMPTE-RENDU DES PROJETS ET ACTIVITÉS 2020		14
1.	Projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres »	15
2.	Projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques »	18
3.	Festival « Tous les genres sont dans la culture »	21
4.	Projet « Mon corps [intersexe] m'appartient ! »	23
5.	Pôle Jeunesse/Éducation	26
6.	Ateliers et évènements	29
SUPPORTS D'INFORMATION		30
COMMUNICATION		32
1.	Comptes de messagerie	33
2.	Site Web	33
3.	Facebook	34
4.	Genres Pluriels dans les médias	34
FINANCES		35
AVEC LE SOUTIEN DE...		38

Présentation de Genres Pluriels



1. Renseignements concernant l'association

NOM	Genres Pluriels
FORME JURIDIQUE	ASBL
N° ENTREPRISE	0892.826.107
RÉFÉRENCE PUBLICATION MONITEUR BELGE	10120265 (date : 16/10/2007)
ADRESSE SIÈGE SOCIAL	Rue de Locht, 108 – 1030 Bruxelles
ADRESSE SIÈGE ACTIVITÉS	Rue du Marché au charbon, 42 – 1000 Bruxelles
TÉLÉPHONE (général)	+32 (0)487/63 23 43
TÉLÉPHONE (administration)	+32 (0)485/51 96 62
MAIL	contact@genrespluriels.be
WEB	www.genrespluriels.be
FACEBOOK	www.facebook.com/genres.pluriels
TWITTER	www.facebook.com/groups/247381455295263/ @GenresPluriels
COMPTE BANCAIRE	Banque Triodos SA Rue Haute, 139/3 – 1000 Bruxelles IBAN : BE94 5230 8026 1414 BIC : TRIOBEBB
COMPTABLE	Deg & Partners Consulting SCRL Rue Waelhem, 68 – 1030 Bruxelles

Composition de l'association : en date du 31 décembre 2020, Genres Pluriels comprend **76 membres au total en ordre de cotisation.**

Membres fondatrices/teurs : Londé NGOSSO, Max NISOL, Tanguy PINXTEREN

Conseil d'administration 2020 : Sarah DIEU, Carter HONOREE, Londé NGOSSO, Max NISOL, Freya ROSTAEI, Aurel WERLER

Le Conseil d'administration se réunit tous les deuxièmes vendredis du mois, de 18h30 à 21h00 à la RainbowHouse de Bruxelles ou en visioconférence.

L'Assemblée générale est composée des membres effectif·ve·s et membres fondatrices/teurs.

Les statuts de l'association peuvent être téléchargés sur notre site Internet, rubrique « Présentation ». Référence de la publication des statuts au Moniteur belge : 10120265.

2. Nos objectifs

2.1 Soutien des personnes transgenres et intersexuées

Le constat ayant conduit à la fondation de l'association en 2007 était le suivant : l'absence de structure de soutien des personnes transgenres et intersexuées à Bruxelles et en Belgique francophone. La création d'une telle structure revêtait une importance vitale pour de nombreuses personnes en demande.

L'objectif premier de Genres Pluriels est d'offrir aux personnes transgenres et intersexuées un soutien adapté, diversifié et de qualité, dans un climat de respect et d'écoute. Parmi les moyens mis en œuvre figurent des accueils individuels, des permanences mensuelles, des groupes de parole, divers ateliers.

Les personnes transgenres et intersexuées peuvent s'adresser à l'association pour recevoir des informations, un soutien psycho-social, une aide par rapport à différentes démarches.

2.2 Visibilisation, sensibilisation, information, formation

Nous constatons que le public est largement sous-informé ou méinformé de l'existence et des réalités des personnes transgenres et/ou intersexuées. Cette ignorance est à l'origine de préjugés, de stigmatisations et de discriminations. Elle peut conduire à des actes de haine.

L'accueil des personnes transgenres et/ou intersexuées par les professionnel-le-s est mauvais ou pour le moins très inadapté dans tous les domaines de la vie sociale, se traduisant par des discriminations intolérables dans les administrations, l'emploi, l'enseignement, l'accès aux soins de santé, au logement,...

Aussi, nous estimons qu'il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnel-le-s de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés.

2.3 Dépathologisation des transidentités et des intersexuations

- Le retrait des transidentités de la liste des maladies mentales (« DSM » de l'American Psychiatric Association et « CIM » de l'Organisation Mondiale de la Santé) est fondamental, et a été effectué par l'OMS en 2019.
- De même, la dépathologisation des variations des caractéristiques sexuelles au sein des lignes directrices, des protocoles et des classifications médicales telles que la « CIM » de l'OMS, sera le point de départ de l'accès aux droits fondamentaux des personnes intersexuées.

2.4 Accès aux soins de santé respectueux et non-discriminants

De façon générale, l'accès à tous les soins de santé, généraux et spécifiques, doit être amélioré. L'accueil des personnes transgenres et intersexuées par le corps (para-)médical est souvent dévalorisant et pathologisant, allant parfois jusqu'au refus de soins. Les professionnel-le-s des secteurs psycho-médico-sociaux doivent être formé-e-s afin de pouvoir accueillir et prendre en charge adéquatement les personnes transgenres et intersexuées, dans le respect de leur identité, de leur vie privée, de leur point de confort et du droit du patient.

2.5 Amélioration du cadre législatif (respect des droits humains, autodétermination)

Nos actions visent à mettre en application la nouvelle loi de 2017 relative au changement d'état civil pour les personnes transgenres, et à améliorer le cadre législatif dans les domaines des intersexuations, des remboursements des soins de santé, de l'encadrement des pratiques médicales et pour le retrait total de l'injonction à la psychiatrisation des jeunes trans*.

2.6 Changer les mentalités

Les résistances persistent dans les mentalités. La transphobie et l'interphobie trouvent leurs origines dans notre éducation, dans notre culture, dans nos racines religieuses et nos superstitions, dans la répartition binaire des rôles entre hommes et femmes. Ce binarisme se manifeste non seulement dans les représentations individuelles, le discours, le langage et les stéréotypes qu'il véhicule, mais aussi dans les actes et les intentions des institutions. Il est source de discriminations, d'exclusion, voire de violence. Il pousse de nombreuses personnes transgenres et intersexuées à dissimuler leur identité et à vivre dans le déni et l'isolement.

Combattre les discriminations n'est pas simplement une question de législation, mais relève aussi d'une volonté politique de faire évoluer les mentalités, d'instaurer une société progressiste et ouverte à la diversité des identités humaines et culturelles, en partenariat avec les associations et autres organisations non gouvernementales.

3. Nos revendications

Les objectifs et les actions de Genres Pluriels s'appuient sur le cadre de revendications suivant :

- La fin des mutilations et traitements non consentis sur les personnes intersexuées
- La dé-psychiatriation/dé-pathologisation des transidentités et des intersexuations
- L'amélioration de l'accès aux soins de santé
- L'utilisation de terminologies respectueuses
- La poursuite de l'amélioration du cadre législatif (dont Loi de 2017)
- Une véritable politique institutionnelle de sensibilisation aux questions transidentitaires et intersexes

Nous nous référons principalement aux textes fondateurs (belges, européens et internationaux) suivants :

- Constitution belge (articles 10, 11, 22, 22bis)
- Loi belge du 22 août 2002 relative aux droits du patient
- Loi anti-discrimination du 10 mai 2007
- Code pénal belge (articles 398, 400, 405bis, 405quater, 409)
- Cour constitutionnelle (arrêt 99/2019 demandant de réaliser l'égalité entre les sexes et les genres)¹
- Rapport [« Être une personne transgenre en Belgique – Dix ans plus tard »](#) de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, dont certains des termes utilisés dans cette étude
- Résolution 2018/2878 du parlement européen sur les droits des personnes intersexuées
- Convention Européenne des Droits de l'Homme (principe d'égalité, non discrimination) (articles 3, 4, 14, 8)
- Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (articles 3, 20, 21)
- Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (articles 3, 12, 24)
- Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (articles 5, 6, 10)
- Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul – articles 38, 39)
- Principes de Jogjakarta
- Recommandations du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans son rapport [« Droits de l'homme et personnes intersexes »](#)
- Recommandations du précédent Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans son rapport [« Droits de l'homme et identité de genre »](#)
- Déclaration d'Helsinki², code d'éthique médicale³
- Rapport du Comité des Droits de l'Enfant (CRC) de l'ONU sur la Belgique⁴ (1^{er} février 2019)
- Rapport du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU sur la Belgique⁵ (6 décembre 2019)

En Belgique, il apparaît que les personnes transgenres/de genres fluides, parfois encore désignées comme « transsexuelles » dans le jargon psychiatrique et juridique, se voient refuser la possibilité d'adopter sans contrainte l'identité de genre qu'elles ont librement choisie.

En effet, le milieu médical – et celui de la psychiatrie en particulier – interprète généralement tout écart par rapport au modèle genré normatif homme/femme, fondé sur la représentation binaire de la sexualité procréative humaine, comme une menace pour l'ordre social.

1 Cfr. <http://www.genrespluriels.be/La-cour-constitutionnelle-suit-notre-position-la-loi-trans-doit-etre-adaptee>

2 Cfr. <https://www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medicale-impliquant-des-etres-humains>

3 Cfr. OMS "Stratégie mondiale visant à empêcher le personnel de santé de pratiquer des mutilations sexuelles féminines"

https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70467/WHO_RHR_10.9_fre.pdf;jsessionid=5F5CD83AF1713066916C2AF5C2118847?sequence=1

4 Cfr. <http://www.genrespluriels.be/Reprimande-des-Nations-Unies-contre-Belgique-IGM>

5 Cfr. <http://www.genrespluriels.be/2eme-Reprimande-des-Nations-Unies-a-l-egard-de-la-Belgique-concernant-les>

Aussi remarquons-nous que les personnes qui rencontrent des difficultés à vivre leur identité de genre, et qui sollicitent un suivi auprès des soi-disant « équipes de genre », se voient rapidement enrôlées dans des processus de normalisation visant à leur assigner un genre bien défini, homme ou femme uniquement, et stéréotypique. Cette situation oblige certaines personnes à simuler le genre attendu, parfois au prix de la négation de leur identité trans*.

La représentation médiatique des personnes transgenres et intersexuées demeure quant à elle imprégnée de stéréotypes et de clichés. Même si elle se veut plus bienveillante que par le passé, son approche quasi systématiquement sensationnaliste, qui ne reflète pas la diversité des personnes et des parcours de vie, contribue à entretenir les préjugés.

Les transidentités sont par ailleurs sous-représentées dans les politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations. Or il est avéré que les personnes transgenres sont particulièrement exposées aux discriminations dans leur vie quotidienne : difficultés d'accès aux services publics, aux différentes administrations, aux soins de santé de base ; non respect de la vie privée et incessantes tracasseries dans les commerces, les banques, les hôpitaux, les mutuelles, les transports en commun, etc., à cause de leurs papiers d'identité et autres documents officiels non adaptés à leur situation de transition ; refus de leur prénom social ; utilisation d'une civilité inopportune ; obligation de mentionner le « sexe » sur des formulaires, etc.

Comme on le constate, les préjugés et discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres se traduisent par des difficultés considérables dans des domaines fondamentaux tels que l'accès à la santé, au travail, à l'éducation, au logement, aux services administratifs.

Les personnes transgenres sont en conséquence particulièrement exposées à la précarité, comme l'ont montré notamment les résultats de l'étude « *Être transgenre en Belgique* » (2009), conduite par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), et reconduite en 2018 (rapport « *Être une personne transgenre en Belgique – Dix ans plus tard* »). La précarisation est évidemment exacerbée dans le cas des migrant-e-s ou demandeurs/euses d'asile trans*. L'exclusion et l'isolement sont ainsi le lot de bien des personnes transgenres.

Par ailleurs, il est aujourd'hui urgent d'établir un cadre juridique de protection des droits fondamentaux des personnes intersexuées en adaptant la législation afin que la Belgique se conforme à ses obligations internationales.

Les enfants intersexués sont soumis en Belgique à des procédures médicales de normalisations alors qu'ils/elles sont en bonne santé. Ces traitements chirurgicaux comme des mutilations génitales, et/ou hormonaux, ne sont la plupart du temps pas justifiés par des impératifs médicaux. Ces traitements sont exercés sans consentement autonome et constituent dès lors une atteinte à l'intégrité physique, l'autonomie et l'auto-détermination des enfants intersexués.

Les personnes intersexuées subissent au quotidien des discriminations fondées sur leurs caractéristiques sexuelles, notamment, mais pas exclusivement, dans les domaines suivants : accès aux biens et aux services, relations de travail, protection sociale, accès à la justice, sport, asile et migration. Comme l'a rappelé le Parlement européen, il incombe aux États membres d'assurer une protection complète contre les discriminations.

Les personnes intersexuées, leurs parents, leurs proches, les professionnel-le-s de la santé et la population dans son ensemble ne disposent pas d'informations suffisantes sur la situation des personnes intersexuées et, plus particulièrement, sur la nature, le degré d'urgence, la durée, la fréquence, les contre-indications, les effets secondaires et les risques inhérents aux procédures médicales de normalisation.

C'est pourquoi nous demandons :

Qu'au terme de *transsexuel-le*, soit préféré celui de *personne transgenre*, *personne non-binaire* ou *personne au genre fluide*.

Les termes *transsexualité*, *transsexualisme*, *transsexuel-le-s*, sont à proscrire. Il s'agit de dénominations idéologiques, pathologiques et discriminantes qui ne se réfèrent pas à des identités de genres et représentent une terminologie trompeuse. Le terme de *transsexualité* est hérité des discours psychiatriques et médicaux de la fin du 19^e siècle, époque qui ignorait les distinctions entre les notions de sexes, de genres, d'expressions de genres et de rôles sociaux de genres.

Ces terminologies périmées, reflet de la domination psychiatrique exercée sur un groupe humain donné, ne font que renforcer les préjugés et les discriminations à l'égard des personnes transidentitaires.

L'appellation *transgenre* créée par le mouvement trans* est un terme coupole, inclusif et respectueux, qui a l'avantage de ne pas induire de confusion entre genre et sexe ou genre et sexualité, et de ne pas occasionner de stigmatisation.

Le retrait des transidentités de la liste des maladies mentales « DSM » de l'American Psychiatric Association.

La fluidité des genres doit être validée comme configuration psychique viable, non pathologique, et ne faire l'objet d'aucune thérapie systématique de réorientation vers un genre normé.

Les personnes transgenres qui sollicitent un soutien psychologique doivent être reconnues comme des personnes à part entière, et non comme des êtres immatures à reformater. Rappelons que les psychiatres sont là pour apaiser les souffrances de l'âme et non pour incarner les détenteurs de l'ordre symbolique.

Le respect de l'intégrité physique et mentale des personnes transgenres doit être replacé au centre de toute intervention psychiatrique, en dehors des enjeux théoriques, lesquels s'avèrent hautement spéculatifs par nature, et conduisent souvent à des aveuglements d'ordre idéologique.

Nous dénonçons l'hypocrisie d'un système où les personnes transgenres sont contraintes de falsifier leur vérité profonde en se conformant aux attentes des psychiatres pour se voir accorder l'autorisation de changer de genre et l'accès à leurs soins de santé transspécifiques.

De la même façon que l'OMS l'a fait en 2019 pour sa CIM-11, nous invitons l'APA à retirer les transidentités de la liste des maladies mentales dans le DSM.

La disparition des « protocoles officiels » et autres « standards de soins » exigés non plus par la loi belge sur le changement d'état civil, mais encore par les praticien-ne-s eux/elles mêmes, et leur remplacement par un suivi de santé libre, pour celles et ceux qui le désirent, dans un climat de respect et d'écoute.

L'accès aux traitements hormonaux et aux chirurgies doit être facilité. Les personnes qui, éprouvant un questionnement par rapport au genre qui leur a été assigné à la naissance, souhaitent, par la voie des traitements hormonaux et/ou de la chirurgie, modifier leur apparence, ne devraient pas avoir à se justifier outre mesure, dès lors qu'elles ont pris connaissance des conséquences de leurs choix par des conseils éclairés de la part de professionnel-le-s compétent-e-s.

Les traitements hormonaux et la chirurgie ne doivent pas dépendre de protocoles médicaux et thérapeutiques standardisés, normatifs, interminables et humiliants, lesquels dépassent souvent de loin la demande d'aide initiale.

Les personnes transgenres doivent par ailleurs avoir accès à la procréation médicalement assistée, et le droit de pouvoir cryopréserver le sperme et les ovules.

Un système de remboursement équitable et cohérent des soins de santé transspécifiques doit être instauré. Enfin, le changement de « sexe enregistré » ne doit plus être un frein au remboursement de soins de santé genrés comme c'est le cas actuellement.

La poursuite de l'amélioration du cadre législatif belge (loi de 2017)

Au-delà des actuels changements de « sexe enregistré » et de prénom libres, gratuits et basés sur l'autodéclaration de la personne majeure, nous demandons la poursuite des améliorations législatives suivantes :

- Interdire les mutilations génitales et autres traitements médicaux de normalisation imposés aux personnes intersexuées.
- Prévoir le remboursement, par le régime public de sécurité sociale, de prestations telles que les traitements hormonaux, les chirurgies, la logopédie (féminisation ou masculinisation vocale), l'épilation faciale et le soutien psychologique.
- Permettre le remboursement, par le régime public de sécurité sociale, de prestations de soins médicaux genrés (exemples : gynécologiques/urologiques, de la poitrine/du torse), quel que soit le genre (« sexe enregistré ») administratif.
- Encadrer les pratiques médicales. Toute requête, de la part d'un-e médecin, d'une attestation de psychiatre pour l'accès à des traitements hormonaux, de la logopédie et/ou des chirurgies, doit être interdite par le législateur, et des sanctions à l'égard des contrevenant-e-s doivent être prévues.
- Cesser la psychiatrisation des mineur-e-s trans*.

Qu'au terme de DSD/TSD soit préféré celui de *intersexuations* ou *variations des caractéristiques sexuelles*.

Nous demandons au gouvernement d'utiliser des terminologies respectueuses et de réviser les classifications médicales nationales qui confèrent un caractère pathologique aux variations des caractéristiques sexuées, en vue de lever les obstacles qui s'opposent à l'exercice effectif des droits fondamentaux par les personnes intersexuées, y compris le droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint.

Mettre la sensibilisation aux questions transidentitaires et aux intersexuations, ainsi que la formation des professionnel-le-s des différents secteurs au cœur des politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations, en s'appuyant sur l'expertise des associations de terrain.

Afin de lutter contre les discriminations et les violences transphobes et interphobes, il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnel-le-s de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés, notamment par le biais des programmes scolaires.

Mettre fin aux pratiques mutilantes et normalisatrices à l'encontre des personnes intersexuées, telles que les chirurgies génitales, les traitements psychiatriques et autres procédés médicaux, et ce par le biais de la législation et de toute autre manière. Interdire toute intervention normalisatrice et tout procédé médical non vital sur les enfants intersexués tant qu'ils ne sont pas en âge de donner leur consentement éclairé.

Les personnes intersexuées ont droit à la liberté de disposer de leur corps et de leur destinée, quel que soit le diagnostic posé sur elles par la profession médicale. Elles doivent pouvoir prendre leurs propres décisions par rapport à leur intégrité corporelle, leur autonomie physique et leur autodétermination.

Nous nous opposons fermement aux interventions normalisatrices sur les enfants intersexués, a fortiori lorsqu'elles passent par des opérations chirurgicales lourdes pratiquées dès le plus jeune âge, qui se traduisent par une véritable mutilation des organes génitaux et qui entraînent, outre les dégâts esthétiques et les humiliations inhérentes aux traitements post-opératoires, la suppression de tout plaisir sexuel. Les mutilations génitales intersexes sont considérées comme des pratiques néfastes au même titre que les mutilations génitales féminines.

Nous demandons au gouvernement d'interdire et de sanctionner adéquatement les procédures médicales de normalisation imposées aux enfants intersexes et d'assurer aux personnes intersexes qui ont subi des traitements dégradants et inhumains l'accès à des recours effectifs, y compris en levant les délais de prescription.

Les personnes intersexuées (ainsi que les parents de mineur-e-s intersexués) ont le droit à un consentement éclairé. Cela implique que la/le médecin soit tenu-e de présenter clairement tous les risques d'une conduite thérapeutique. En particulier, iel doit fournir l'information la plus complète, la plus neutre et la plus éclairée possible sur le caractère irréversible d'une intervention chirurgicale, ainsi que sur les éventuels traitements médicaux consécutifs.

Lorsqu'il n'y a pas de risque pour la vie de l'enfant intersexué, aucune intervention médicale ne doit être pratiquée.

Dossier médical

Une difficulté majeure provient de l'absence d'étude systématique concernant les interventions médicales de toutes natures sur les personnes intersexuées, de la naissance à la puberté. La Loi sur les « Droits du Patient » précise que le dossier médical est accessible au patient, à sa demande. Voir aussi la [résolution 2018/2878 du Parlement européen du 14 février 2019](#).

Nous demandons au gouvernement de garantir que les personnes intersexuées ont un accès effectif aux soins de santé tout au long de leur vie, ainsi qu'un plein accès à leur dossier médical.

Le droit d'asile pour les personnes transgenres et intersexuées dont la vie, la santé et/ou l'intégrité physique seraient menacées en cas de renvoi dans leur pays d'origine.

Les médias et autres agences doivent préserver le droit des personnes transgenres et intersexuées à la vie privée, à la dignité, ainsi qu'à la représentation exacte et éthique, sans présumer de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

4. Nos principes

1. La démocratie partout et tout le temps
2. L'indépendance totale vis-à-vis de l'État, des partis, des cultes (mais nous respectons toutes les opinions non totalitaires et non prosélytes)
3. Le droit à la différence : pas d'injonction contraignante, normative ou excluante au sein de notre communauté !
4. L'unité d'action entre associations LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer, inter* et autres), MOGAI (Marginalized Orientations, Gender Identities and Intersex) et féministes
5. Le refus de la violence physique et verbale
6. La dénonciation publique des actes et des propos sexistes, transphobes et interphobes, homophobes, racistes, antisémites, xénophobes, âgistes, validistes,... d'où qu'ils émanent
7. La visibilité, la transparence, la clarté dans nos objectifs
8. Une structure horizontale et collective de prise de décisions

5. Nos moyens

5.1 Accueil et soutien des personnes transgenres et intersexuées

- Permanences de l'association : à Bruxelles (RainbowHouse) les premiers jeudis du mois de 18h30 à 22h30 ; à Liège (Maison Arc-en-ciel) les deuxièmes jeudis du mois de 19h00 à 22h00 ; à Tournai (Relais Picardie Laïque) les troisièmes mardis du mois de 19h00 à 21h30 ; à Verviers (Maison Arc-en-ciel) les troisièmes lundis du mois de 19h00 à 21h00 ; à Charleroi (Maison Arc-en-ciel) les quatrièmes vendredis du mois de 19h00 à 21h00 ; à Namur (Maison Arc-en-ciel) les quatrièmes mercredis du mois de 18h00 à 21h00 ; à Mons (Maison Arc-en-ciel) les troisièmes jeudis du mois de 19h00 à 21h00
- Groupes de parole : pour les personnes trans*/inter* et pour l'entourage (scindés en deux groupes distincts pour les parent-e-s et pour les partenaires) à Bruxelles (RainbowHouse) les troisièmes samedis du mois de 13h00 à 16h30 ; pour les personnes trans*/inter* à Liège (Maison Arc-en-ciel) les deuxièmes mardis du mois de 19h30 à 21h00
- Accueils individuels sur rendez-vous à Bruxelles, Liège, Tournai, Verviers, Charleroi, Namur et Mons
- Rencontres du groupe non-mixte Inter-Section pour et par les personnes intersexuées et les personnes qui s'interrogent sur les variations de leurs caractéristiques sexuelles
- Permanence sociale (sur rendez-vous) pour l'aide aux démarches administratives
- Aide spécifique aux demandeuses/eurs d'asile trans* et inter*
- Santé sexuelle et prévention/réduction des risques liés aux IST/au VIH
- Pôle Jeunesse/Éducation
- Ateliers de féminisation et de masculinisation

5.2. Visibilisation des personnes transgenres et intersexuées

- Festival annuel « Tous les genres sont dans la culture »
- Actions auprès des pouvoirs publics
- Manifestations publiques de soutien aux personnes transgenres et intersexuées
- Participation à des conférences, colloques, séminaires, réunions, émissions de radio et de télévision, ateliers, débats, manifestations, projections de films, expositions, spectacles, performances, lectures critiques, etc.

5.3 Sensibilisation aux discriminations

- Lutter contre les mécanismes de sexisme, d'hétéro/cis-sexisme et d'hétéro/cis-normativité, à l'origine des discriminations qui s'exercent à l'encontre des minorités tant d'identités de genres que d'orientations sexuelles
- Sensibilisation des pouvoirs publics ; des administrations ; des professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias,...
- Supervisions de professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales
- Informations/actions visant à sensibiliser un public le plus large possible
- Ateliers « Drag King » de déconstruction des stéréotypes de genre via l'exploration des masculinités (sur demande pour groupes constitués)

5.4 Travail en réseau

- Avec les associations LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer, intersexes), MOGAI, féministes et généralistes
- Avec tou-te-s les acteurs/trices sociaux/ales, en particulier les professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias,...
- Avec les administrations et les pouvoirs publics
- Promotion et consolidation du [Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge](#)
- Interactions au niveau local, national et international

5.5 Supports d'information/de formation adaptés aux différents publics

- Stands d'informations
- Ateliers grand public de sensibilisation aux transidentités et aux intersexuations, périodiques et sur demande pour groupes constitués
- Formations pour les professionnel-le-s, périodiques et sur demande pour groupes constitués
- Supervisions de professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales

- Animations auprès d'élèves du secondaire
- Formations étudiantes en hautes écoles et universités

5.6 Monitoring législatif/juridique et lobbying politique

5.7 Groupes de travail (GT) internes et externes

GT internes

GT Législation

La mise en place d'un groupe de travail Législation permet une structuration du monitoring législatif et du lobbying politique, qui figurent parmi les objectifs principaux de l'association.

Ce GT s'appuie sur des réunions/collaborations avec des acteurs/trices militant-e-s, professionnel-le-s, académiques et institutionnel-le-s : Amnesty International, juristes et futur-e-s juristes de l'ULB (Equality Law Clinic), 3 coupoles LGBTQI+ belges (Arc-en-ciel Wallonie, RainbowHouse Brussels, Cavarria), IEFH, GAMS Belgique,...

Les objectifs du GT Législation se basent sur les principales revendications de Genres Pluriels vis-à-vis du cadre juridique/législatif, ainsi que sur les recommandations européennes et internationales en matière de droits humains (voir p. 5).

Interpellations du monde politique afin de :

- Mettre la sensibilisation aux questions transidentitaires et intersexes et la formation des professionnel-le-s des différents secteurs au cœur des politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations
- Mettre en place un cadre législatif bienveillant pour les personnes intersexuées (notamment : interdiction des mutilations génitales)

GT Santé

- Répondre aux besoins de santé spécifiques des personnes transgenres et intersexuées sans psychiatisation ni pathologisation
- Établir une liste de professionnel-le-s qui accueillent ou qui accepteraient d'accueillir des personnes transgenres et intersexuées
- Sensibiliser et établir des partenariats avec tou-te-s les intervenant-e-s non seulement du secteur psycho-médico-social, mais aussi des administrations et de l'emploi, afin d'améliorer l'accueil, la prise en charge et le suivi des personnes transidentitaires et intersexuées
- Coordonner le Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* belge
- Accueillir les étudiant-e-s dont le sujet de TFE/mémoire/thèse/stage porte sur les transidentités ou les intersexuations

GT Inter*

- Rencontres mensuelles
- Constituer une base de connaissances sur les intersexuations et les variations des caractéristiques sexuelles
- Former des partenariats et collaborations avec les autres organisations de personnes intersexes et de défense des droits humains
- Organiser des ateliers, des projections de film, des formations,...
- Liste de diffusion entre les membres : inter@genrespluriels.be
- Site web : <http://inter-section.be>

GT Médias

- Observation et vigilance médiatique, réactions à la production médiatique, accueil et sensibilisation des journalistes, réponses à leurs demandes d'informations/d'interviews/de témoignages
- Élaboration de supports de communication

GT Formation

- Définition des objectifs opérationnels et réflexion quant aux outils pédagogiques existants et à développer : ateliers de sensibilisations aux transidentités et aux intersexuations, formations pour les professionnel-le-s, brochures d'information, animations spécifiques pour le public jeune, etc.
- Former de futur-e-s formateurs/trices à donner des animations et des formations de Genres Pluriels, afin d'être en mesure de répondre à la demande sans cesse croissante
- Élaborer une réflexion et un apprentissage pour les volontaires désirant accueillir en première ligne lors de nos permanences mensuelles ainsi que pendant nos groupe de parole

Pôle Jeunesse/Éducation

- Développement d'un réseau regroupant les acteurs/trices de terrain, les jeunes personnes transgenres et intersexes, les associations LGBTQI+, les écoles et universités, les pouvoirs publics
- Obtention du label « EVRAS Jeunesse » en 2017

GT externes

- [Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge](#)
- Projets axés sur la santé sexuelle, dont le Comité de pilotage et d'appui méthodologique (CPAM) de l'Observatoire du Sida et des Sexualités et le « Plan' LGBTQI+ » en partenariat avec la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, Go To Gynéco, Ex Æquo, l'Observatoire du Sida et des Sexualités et le Plan F
- GT Trans*/Police fédérale ; GT Genres Pluriels/IEFH
- « All Genders Welcome » : formations aux transidentités et aux intersexuations, intersectionnelles avec les questions de migrations, dans les services communaux, en partenariat avec la RainbowHouse Brussels, qui dispense la partie sur les préférences sexuelles

5.8 Accueil d'étudiant·e·s (projets, mémoires, TFE) et de stagiaires

5.9 Participation à des recherches théoriques, cliniques et de terrain

- Importance du public cible
- Impacts sociopolitiques (féministes, anthropologiques, linguistiques, politiques, culturels,...)
- Interroger les stéréotypes de genre/mécanismes de construction sexuée des genres sociaux
- Interroger les rapports sociopolitiques binaires qui marquent les relations de pouvoir et de domination entre le genre « homme » et le genre « femme »
- Interroger les croyances à l'existence de 2 et seulement 2 genres normés et normatifs « homme » et « femme »
- Examiner l'impact sociopolitique de la vision du continuum des genres
- Analyse critique des discours et pratiques dans le champ psycho-médico-social
- Analyse critique de la biologie et de son enseignement
- Supervision de recherches universitaires

5.10 Site Internet, forum, réseaux sociaux

6. Nos partenaires

6.1 Partenaires logistiques

RainbowHouse Brussels (Maison Arc-en-ciel de Bruxelles)

Rue du Marché au charbon, 42 – 1000 Bruxelles

Site web : <http://www.rainbowhouse.be>

Maison Arc-en-ciel de Liège

Rue Hors Château, 7 – 4000 Liège

Site web : <http://macliege.be/>

Maison Arc-en-ciel de Verviers

Rue Xhavée, 21 – 4800 Verviers

Site web : <http://www.ensembleautrement.be/>

Maison Arc-en-ciel de Charleroi

Rue de Marcinelle, 50 – 6000 Charleroi

Site web : <https://www.facebook.com/Maison-Arc-en-Ciel-de-Charleroi-1031547036945997/>

Maison Arc-en-ciel de Namur
Rue Eugène Hambursin, 13 – 5000 Namur
Site web : <http://macnamur.be/>

Maison Arc-en-ciel de Mons
Boulevard John Fitzgerald Kennedy, 7 – 7000 Mons
Site web : <http://www.mac-mons.be/>

Picardie Laïque (Relais Centre d'Action Laïque)
Rue de Barges, 33-36 – 7500 Tournai
Site web : <https://www.picardie-laique.be>

CAL Charleroi
(à la Maison de la Laïcité) Rue de France, 31 – 6000 Charleroi
Site web : <http://www.cal-charleroi.be/>

6.2 Partenaires institutionnels

- Région de Bruxelles-Capitale
- Région wallonne
- Commission communautaire française
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
- Ville de Bruxelles

6.3 Partenaires militants, associatifs, professionnels, académiques

- Alter Visio
<http://www.alter-visio.be/>
- Amnesty International Coordination LGBT
http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/qui_sommes_nous/organisation/reseaux/commission_lgbt
- Arc-en-ciel Wallonie (fédération wallonne des associations LGBT)
<http://www.arcenciel-wallonie>
- Association Nationale Transgenre (association française de soutien aux personnes transgenres)
<http://http://www.ant-france.eu/ta2-accueil.htm>
- Belgian Pride
<http://www.thepride.be>
- Centre Académique de Médecine Générale
<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/camg>
- Çavaria (coupole holebi néerlandophone)
<http://www.cavaria.be>
- C.H.E.F.F (Cercles Homosexuels Estudiantins Francophones fédérés)
<http://www.lescheff.be>
- Collectif Trans des Hauts de France
- Etopia – Centre d'animation et de recherche en écologie politique
<http://www.etopia.be>
- Ex Æquo (asbl de promotion de la santé et de prévention des IST)
<http://www.exaequo.be>
- Fat Positivity Belgium
<https://www.facebook.com/fatpositivitybelgium>
- Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF)
<http://www.planningfamilial.net>
- Fédération des centres pluralistes de planning familial (FCPPF)
<http://www.fcppf.be/>
- Feministische Actiebende (FAB)
<http://www.feminisme.be/fab>
- Garance asbl
<http://www.garance.be>
- Genres d'à côté
<http://www.gdac.org>
- International Lesbian and Gay Association (ILGA)
<http://ilga.org>
- Intersex & Transgender Luxembourg
<http://itgl.lu/>

- L'autre "lieu" (recherche – action sur la psychiatrie et les alternatives)
<http://www.autrelieu.be>
- Ligue des droits de l'enfant
<https://www.liguedroitsenfant.be/>
- Luca Greco (chercheur à la Sorbonne)
- Maison des femmes de Schaerbeek
<http://lamaisondesfemmes.blogspot.com/>
- Merhaba
<http://www.merhaba.be>
- Modus Vivendi
<http://www.modusvivendi-be.org/>
- ODT (Observatoire des Transidentités)
<http://www.observatoire-des-transidentites.com/>
- Organisation internationale des Intersexes (OII)
<http://www.oii francophonie.org/>
- OUTrans (association française de soutien aux personnes transgenres)
<http://www.outrans.org>
- OII Europe (Organisation Intersex International Europe)
<https://oiieurope.org/>
- Observatoire du Sida et des Sexualités de l'Université Saint-Louis
<http://observatoire-sidasexualites.be/>
- Plateforme de prévention SIDA
<http://www.preventionsida.org/>
- Polyamour.be
<http://www.polyamour.be/>
- Radio Panik
<http://www.radiopanik.org/>
- O'YES
<https://www.o-yes.be/>
- Sida Sol
<http://www.sidasol.be/>
- Société Scientifique de Médecine Générale
<https://www.ssmg.be/>
- TransGender Europe (TGEU)
<http://tgeu.net>
- Université Catholique de Louvain (UCL)
<https://uclouvain.be/fr/index.html>
- ULB
<http://www.ulb.ac.be/>
- ULiège
https://www.uliege.be/cms/c_8699436/fr/portail-uliege
- Umons
<https://web.umons.ac.be/fr/>
- Vie féminine
<http://www.viefeminine.be>

Compte-rendu des projets et activités 2020

1. Projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres »

1.1 Présentation du projet

Ce projet fait l'objet d'un [rapport d'activités](#) spécifique et détaillé, disponible sur demande.

1.1.1 Brève description

Le projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres » 2020 s'est déroulé du 01/01/2020 au 31/12/2020 avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française.

Ce projet comprenait : des formations de base et thématiques pour les professionnel·le·s ainsi que des ateliers d'information pour le grand public, récurrents et sur demande pour groupes constitués ; la sensibilisation d'étudiant·e·s directement dans leurs classes ; l'accueil de stagiaires au sein de l'association et la supervision de TFE/mémoires/travaux d'étudiant·e·s ; l'offre d'expertise, de conseil et d'accompagnement ; la consolidation de groupes de travail et de réseaux juridiques et administratifs ; la diffusion de supports d'information.

1.1.2 Publics cibles

- Les personnes transgenres et intersexuées et leur entourage
- Les personnes transgenres/intersexuées issues des minorités culturelles/migrantes/réfugiées/demandeuses d'asile
- Les professionnel·le·s des différents secteurs : associations, administrations/pouvoirs publics, emploi/insertion socioprofessionnelle, jeunesse/éducation, champ juridique/législatif/institutionnel, secteur académique
- Le grand public
- Les étudiant·e·s et élèves de secondaire et enseignement supérieur (universités, hautes écoles)

1.1.3 Objectifs

- Sensibiliser/informer/former les différents publics
- Influencer les politiques de lutte contre les discriminations
- Changer la législation
- Changer les mentalités

1.2 Compte-rendu des activités

1.2.1 Sensibilisation, information, formation

Formations professionnelles de base récurrentes

Formations d'une journée (périodicité : environ tous les deux mois) assurées à la RainbowHouse de Bruxelles et dans différentes villes de Wallonie : Charleroi, Liège, Mons, Namur, Tournai et Verviers (conditions particulières en 2020, en raison des mesures liées à la crise sanitaire – recours à la visioconférence).

**En 2020, il y a eu 3 formations à Bruxelles, 3 formations en Wallonie et 2 formations en ligne.
75 professionnel·le·s ont été formé·e·s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations de base récurrentes.**

Formations professionnelles spécifiques à thèmes

Suite à la formation professionnelle de base, ou directement pour des groupes constitués, des demandes plus spécifiques nous sont de plus en plus fréquemment adressées.

**En 2020, il y a eu 7 formations à Bruxelles, 5 formations en Wallonie et 4 formations en ligne.
93 professionnel·le·s ont été formé·e·s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations spécifiques à thèmes.**

Formations auprès de la Police locale de la Région de Bruxelles-Capitale

En collaboration avec Unia et la RainbowHouse de Bruxelles, Genres Pluriels se charge des aspects transgenres et intersexes. C'est une [formation](#) barémique d'une journée entière, sur base volontaire, des 6 zones de Police de Bruxelles-Capitale. Elle cible les deux groupes linguistiques français et néerlandais.

En 2020, ces formations ont été annulées en raison des mesures liées à la crise sanitaire.

Formations « All Genders Welcome »

Ces formations du personnel communal étaient organisées dans le cadre de la campagne [« All Genders Welcome »](#), un projet de la RainbowHouse de Bruxelles et de la Région de Bruxelles-Capitale.

**En 2020, il y a eu 4 formations (en présentiel).
61 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations « All Genders Welcome ».**

Séances d'information grand public récurrentes et sur demande pour groupes constitués

Depuis 2020, Genres Pluriels propose **2 types d'atelier** : l'[atelier de sensibilisation aux transidentités](#) (AST) et l'[atelier de sensibilisation aux intersexuations](#) (ASI).

Ces ateliers ont lieu de façon récurrente à Bruxelles et en Wallonie, et sur demande par des organisations tierces (conditions particulières en 2020, en raison des mesures liées à la crise sanitaire – recours à la visioconférence).

**En 2020, il y a eu 6 ateliers à Bruxelles, 1 atelier en Wallonie et 2 ateliers en ligne.
92 personnes ont été informées par Genres Pluriels
dans le cadre des ateliers de sensibilisation aux transidentités et aux intersexuations.**

1.2.2 Séances de sensibilisation d'étudiant-e-s/aide au coming-out et prise en charge des stages et TFE/travaux/mémoires d'étudiant-e-s

- Sensibilisation des élèves/étudiant-e-s (du secondaire jusqu'aux études supérieures et universitaires)
- Aide au coming-out (dans des écoles)
- Accueil d'étudiant-e-s et de stagiaires
- Supervision de travaux

78 élèves/étudiant-e-s et membres du personnel éducatif ont été sensibilisé-e-s et informé-e-s.

Il y a eu 14 supervisions pour un mémoire, TFE ou travail de classe.

5 stagiaires ont été accueilli-e-s au sein de l'association.

**NOMBRE TOTAL D'ÉTUDIANT-E-S FORMÉ-E-S À GENRES PLURIELS +
SENSIBILISÉ-E-S/INFORMÉ-E-S DIRECTEMENT DANS LEURS CLASSES
EN 2020 : 97**

1.2.3 Représentation/participation/intervention de Genres Pluriels lors de divers événements

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 9-10.

CONCLUSION GÉNÉRALE DES SENSIBILISATIONS/INFORMATIONS/FORMATIONS

**418 personnes ont été sensibilisées/informées/formées en 2020
dans le cadre de ce projet.**

1.2.4 Groupes de travail (GT) et réseaux

GT interne Législation

Objectifs et actions du GT

Pour les objectifs, voir p. 10.

- **Le focus à partir de 2019 : mettre en place un cadre législatif bienveillant pour les personnes intersexuées** (ex : interdiction des mutilations génitales) par la [proposition de Résolution intersexe](#).
- Poursuivre l'amélioration du cadre législatif concernant la Loi trans* de 2017, suite à l'[Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 19 juin 2019](#) obligeant le gouvernement belge à revoir la Loi, sur base de l'autodétermination pour les points concernant la « débinarisation » de l'enregistrement de sexe et la suppression de l'irrévocabilité.
- Réunions avec des acteurs/trices militant·e-s, professionnel·le-s, académiques et institutionnel·le-s.

Réalisations 2020

- Auditions « Droits des personnes intersexes » au Parlement fédéral (voir p. 24)
- Mise en avant de la proposition de Résolution intersexe (voir p. 24)
- La Loi Genre a été élargie pour [inclure les caractéristiques sexuelles comme motif de discrimination](#)
- Suivi de la Loi trans* de 2017 : interpellation du monde politique et judiciaire face aux problèmes rencontrés d'actions non légitimes menées par certain·e-s Procureur·e-s du Roi.

GT interne Formation

Objectifs et actions du GT

Voir p. 10.

2. Projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques : accessibles à tou·te·s »

2.1 Présentation du projet

Ce projet fait l'objet d'un [rapport d'activités](#) spécifique et détaillé, disponible sur demande.

2.1.1 Brève description

Le projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques : accessibles à tou·te·s » 2020 s'est déroulé du 01/01/2020 au 31/12/2020 avec le soutien de la Commission communautaire française.

Ce projet comprenait : l'accueil individuel des personnes transgenres/intersexuées et de leur entourage ; des permanences et des groupes de parole ; des formations de base et complémentaires thématiques pour les (futur·e·s) professionnel·le·s, récurrentes et sur demande pour groupes constitués ; des actions et des collaborations dans le domaine de la santé sexuelle/prévention du VIH et des IST ; la consolidation du [Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge](#) ; la diffusion de supports d'information.

2.1.2 Publics cibles

- Les personnes transgenres/intersexuées et leur entourage
- Les personnes transgenres/intersexuées issues des minorités culturelles/migrantes/réfugiées/demandeuses d'asile
- Les (futur·e·s) professionnel·le·s psycho-médico-sociaux/ales

2.1.3 Objectifs

- Accueillir et soutenir les personnes transgenres/intersexuées et leur entourage
- Sensibiliser/informer/former les différents publics
- Influencer les politiques de santé et de lutte contre les discriminations
- Changer les mentalités

2.2 Compte-rendu des activités

2.2.1 Accueil des personnes transgenres/intersexuées et de leur entourage

Permanences mensuelles à Bruxelles, Liège, Tournai, Verviers, Charleroi, Namur et Mons

En septembre 2020, nous avons ouvert une nouvelle permanence à Mons, qui a lieu tous les troisièmes jeudis de chaque mois de 19h00 à 21h00.

De plus, les permanences jeunes spécifiques se sont structurées dans 3 villes : Bruxelles, Tournai et Liège.

En raison des mesures liées à la crise sanitaire, plusieurs permanences ont dû être annulées. Suite au re-confinement partiel décrété à l'automne 2020, nous nous sommes adapté·e·s en proposant des permanences en ligne (visioconférence) tout en gardant la répartition géographique pour les permanences adultes, un aspect souhaité par les participant·e·s.

En 2020, il y a eu :
- 36 permanences adultes en présentiel + 9 permanences adultes en ligne
- 12 permanences jeunes en présentiel + 4 permanences jeunes en ligne

Groupes de parole pour les personnes trans*/inter* et pour l'entourage

En 2020, il y a eu :
- 9 groupes de parole pour les personnes trans*/inter* en présentiel + 6 groupes de parole en ligne
- 2 groupes de parole pour les parent·e·s en présentiel + 3 groupes de parole en ligne
- 3 groupes de parole pour les partenaires en ligne

Soutien individuel

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 5-6.

En 2020, il y a eu au total 1324 demandes d'entretien individuel pour 829 présences.

Répartition de la provenance des personnes par régions

- Région de Bruxelles-Capitale : 539 personnes
- Région wallonne : 709 personnes
- Région flamande : 52 personnes
- Étranger (France) : 22 personnes

Permanence de soutien téléphonique durant le confinement

Durant le confinement entré en vigueur en mars 2020, Genres Pluriels a mis en place une [permanence de soutien téléphonique](#) ou chat, pour les personnes transgenres/intersexuées se sentant isolées ou fragilisées psychologiquement.

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 7.

2.2.2 Sensibilisation, information, formation

Formations professionnelles de base récurrentes

Voir p. 15.

Formations sur demande pour groupes constitués (professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social)

**En 2020, il y a eu 7 formations à Bruxelles, 4 formations en Wallonie et 8 formations en ligne.
1027 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des formations sur demande pour groupes constitués.**

Formation professionnelle complémentaire « Santé sexuelle transspécifique »

**En 2020, il y a eu 1 formation en Wallonie et 1 formation en ligne.
39 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre de la formation complémentaire thématique « Santé sexuelle transspécifique ».**

Supervisions des professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 10-11.

**En 2020, il y a eu 2 supervisions individuelles et 2 journées de supervision du
Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge.
41 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels
dans le cadre des supervisions individuelles ou collectives.**

2.2.3 Supervision de TFE/mémoires/thèses/travaux d'étudiant-e-s (domaines d'études liés au projet)

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 11-12.

En 2020, il y a eu 32 supervisions de travaux d'étudiant-e-s.

CONCLUSION GÉNÉRALE DES SENSIBILISATIONS/INFORMATIONS/FORMATIONS

**1214 personnes ont été sensibilisées/informées/formées en 2020
dans le cadre de ce projet.**

2.2.4 Santé sexuelle

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 13.

Tout au long de l'année

Diffusion du [Guide de santé sexuelle pour les personnes trans* et leurs amant-e-s. Réduction des risques sexuels liés aux IST/au VIH](#) et promotion du module de formation spécifique « Santé sexuelle transspécifique » à destination des professionnel-le-s des secteurs psycho-médico-sociaux, des personnes concernées et de leurs allié-e-s ; contacts et réunions régulières avec des associations partenaires dans ce domaine.

Autres activités

Formation de 3 bénévoles pour le dépistage communautaire TROD (test rapide d'orientation diagnostique) aux permanences mensuelles de Genres Pluriels ; dépistage TROD aux permanences mensuelles de Genres Pluriels à Bruxelles (2 fois) et en dehors (1 fois).

2.2.5 Groupes de travail (GT) et réseaux

GT interne Santé

Objectifs et actions du GT

Voir p. 10.

Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* Belge

En raison des mesures liées à la crise sanitaire, nos partenaires du Réseau Psycho-Médico Social Trans* et Inter* Belge ont aussi connu des difficultés et perturbations. Les réunions spécifiques du Réseau, ainsi qu'un symposium prévu en Wallonie, n'ont ainsi pas pu avoir lieu.

3. Festival « Tous les genres sont dans la culture »



3.1 Présentation

Ce projet fait l'objet d'un [rapport d'activités](#) spécifique détaillé, disponible sur demande.

La douzième édition du festival « Tous les genres sont dans la culture » a eu lieu à Bruxelles et en Wallonie du 26 octobre au 23 novembre 2020, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Ville de Bruxelles.

Le festival « Tous les genres sont dans la culture » vise à sensibiliser un public le plus large possible aux transidentités/intersexuations et à la place, dans la société, des personnes transgenres/aux genres fluides et intersexuées.

3.2 Compte-rendu des activités

Pièce de théâtre « Les Variations silencieuses »

Représentations prévues à Bruxelles, Liège, Cuesmes, Tournai et Mons, annulées en raison des mesures liées à la crise sanitaire (reportées à l'édition 2021 du festival).

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 5-6.

Atelier de sensibilisation aux intersexuations

Activité prévue à Tournai, remplacée par une visioconférence, 17/11/20, 18h00-21h00

Participation : 28 personnes

Atelier de sensibilisation aux transidentités

Activité prévue à Bruxelles et Mons, remplacée par une visioconférence, 18/11/20, 18h00-21h00

Participation : 17 personnes

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 7-8.

Ciné-débat « Un poil différent-e »

Activité prévue à Liège et Verviers, annulée en raison des mesures liées à la crise sanitaire

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 9.

Formation « Santé sexuelle transspécifique »

Activité prévue à Bruxelles, remplacée par une visioconférence, 19/11/20, 18h00-21h00

Participation : 20 personnes

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 10.

Atelier d'introduction à la féminisation et à la masculinisation vocale

Activité prévue à Bruxelles, remplacée par une visioconférence, 15/11/20, 13h00-16h00

Participation : 12 personnes

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 11.

4. Projet « Mon corps [intersexe] m'appartient ! »

4.1 Présentation du projet

Ce projet fait l'objet d'un [rapport d'activités](#) spécifique détaillé, disponible sur demande.

4.1.1 Brève description

Le projet « Mon corps [intersexe] m'appartient ! » s'est déroulé du 01/07/2019 au 30/10/2020 avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Ville de Bruxelles.

Ce projet comprenait : l'accueil et le soutien des personnes intersexuées et de leur entourage, la sensibilisation/information/formation du grand public et des professionnel·le·s des différents secteurs : psycho-médico-social, associations, champ juridique/législatif, pouvoirs publics,... ; la diffusion de supports d'information : brochure d'information de base intersexe de Genres Pluriels et autres supports provenant de Genres Pluriels ou d'organisations tierces ; la mise en place/consolidation de groupes de travail et réseaux ; l'offre d'expertise pour la recherche, des études, des conseils, des bonnes pratiques ; du lobbying politique et des échanges associatifs/professionnels au niveau national et international.

4.1.2 Publics cibles

- Les personnes intersexuées et leur entourage
- Les professionnel·le·s des différents secteurs : psycho-médico-social, associations, champ juridique/législatif/institutionnel, pouvoirs publics, enseignement,...
- Le grand public

4.1.3 Objectifs

Pour les objectifs et le contexte, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 3-5.

4.2 Compte-rendu des activités 2020

4.2.1 Groupes de travail (GT)

- GT Inter*
- GT Législation
- GT Santé

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 6-7.

4.2.2 Soutien aux personnes intersexuées et à leur entourage

Accueil individuel et en groupe

Les personnes intersexuées, leurs enfants et leurs partenaires ont la possibilité d'être accueillies individuellement ou lors de groupes de parole spécifiques à Bruxelles et à Liège.

Soutien des personnes intersexuées réfugiées/demandeuses d'asile

L'association soutient particulièrement certaines personnes à l'étranger discriminées en raison de leurs caractéristiques sexuelles. Les contacts sont établis en collaboration avec Vincent Guillot et Intersex Belgium, sur le groupe Facebook Intersex Belgium et par mail.

<https://www.facebook.com/groups/intersexbelgium>

4.2.3 Ateliers de sensibilisation aux intersexuations

Atelier à Bruxelles, Internat de Tuinen, Ganshoren, 08/07/20

À la demande du « Universitair Centrum voor Ontwikkelingssamenwerking » (UCOS vzw)

Dans le cadre de la campagne [« Change »](#)

Participation : 15 personnes

Atelier à Bruxelles, RainbowHouse, 15/09/20

Dans le cadre du [Pride Festival 2020](#)

Participation : 7 personnes

Suite à ce projet, l'atelier de sensibilisation aux intersexuations est opérationnel et a été testé sur différents publics.

4.2.4 Ciné-débats

Bruxelles, 22/09/20

Dans le cadre du [Pride Festival 2020](#)

Projection du film « *Un poil différent-e* » suivie d'un débat avec Genres Pluriels et Intersex Belgium

Participation : 8 personnes

Ciné-débats prévus dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture »

Voir p. 22.

4.2.5 Lobbying politique et échanges associatifs/professionnels

Proposition de Résolution intersexe

Élaborée par le groupe de travail Législation trans*/inter* présidé par Genres Pluriels, en collaboration avec (entre autres) [Intersex-Belgium](#), les 3 coupoles LGBTQI+ RainbowHouse Brussels, Arc-en-Ciel Wallonie et Çavaria, l'[Equality Law Clinic](#) de l'ULB, [StopIGM](#), Vincent Guillot, Dan Christian Ghattas de l'[OII Europe](#), le [GAMS Belgique](#),...

Accompagnée d'un lexique, la proposition de Résolution a pour objet d'adapter la législation belge et d'encadrer la pratique médicale afin de garantir les droits fondamentaux aux personnes intersexuées. Texte proposé à deux partis politiques :

<https://www.genrespluriels.be/Proposition-de-resolution-intersexe>

Niveau fédéral

[Colloque « Personnes intersexes »](#), Bruxelles, Forum de la Chambre des Représentants, 21/02/20

Pour le programme et les intervenant·e·s, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 10.

[Question à la Ministre de la Santé sur la disparition de dossiers médicaux de personnes intersexes](#), 27/02/20

Par la députée fédérale Sarah Schlitz : <https://sarahschlitz.be/question-a-la-ministre-de-block-sur-la-disparition-de-dossiers-medicaux-de-personnes-intersexes/>

[Auditions « Droits des personnes intersexes »](#), Bruxelles, Parlement Fédéral, 08/06/20, 15/06/20, 22/06/20

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 10.

Niveau international

[Forum d'échanges et meeting « Intersex and Human Rights »](#), Nations Unies, Genève (02-07/08/20)

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 11-12.

Niveau associatif/professionnel

Réunions des associations de la RainbowHouse, Bruxelles, 14/01/20 et 11/02/20

Présentation des revendications intersexes en matière de santé, [thématique principale du Pride Festival 2020](#).

OII Europe General Assembly, 01/02/20

Luxembourg City Film Festival, Luxembourg (09-11/03/20)

Intersex Awareness Raising Online Training OII Europe, visioconférence, 09/10/20

Formation psy sur l'intersexuation, visioconférence, 10/10/20

Meeting inter-associatif et politique de préparation de la « Semaine intersexe » d'TTGL, Luxembourg, 11/10/20

InterBabel IV, 4^e rencontre entre personnes intersexes organisée par Intersekse Vlaanderen, 13/10/20

Colloque sur l'hypospadias « Controversies in Hypospadias », visioconférence, 17/10/20

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, pp. 12-13.

4.2.6 Expertise

Pièce de théâtre « *Les Variations Silencieuses* » par la Compagnie Ah mon Amour !

En 2019, la [Cie Ah mon Amour !](#) est venue trouver Genres Pluriels pour son expertise sur les intersexuations en vue de la création d'un spectacle de théâtre en 2020. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, la collaboration s'est étendue tout au long de l'année 2020, et a porté notamment sur des conseils vis-à-vis de l'écriture du texte, des échanges dans le cadre de répétitions, des réunions de travail autour de l'organisation/promotion/communication,...

Pour le détail, voir le [rapport d'activités](#) du projet, p. 13.

4.2.7 Brochures d'information

Brochure d'information de base « *Visibilité intersexe* » de Genres Pluriels (voir p. 31)

Diffusion de la brochure papier sur base des sources du Collectif Intersexes et Allié-e-s : <https://cia-oiifrance.org>

Brochures de l'OII Europe

Diffusion de la brochure papier « *Défendre les droits humains des intersexués* » rédigée par l'OII Europe et ILGA Europe, un guide pour les ONG et les décideurs politiques : <https://oiieurope.org/toolkit-allies-french>

Diffusion de la brochure « *Soutenir son enfant intersexe* », rédigée par IGLYO, l'OII Europe et EPA : <https://oiieurope.org/soutenir-son-enfant-intersexe>

Brochure de l'IEFH

[Brochure d'information à l'intention des parents d'enfants présentant des variations des caractéristiques sexuelles](#), publiée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Genres Pluriels a participé aux groupes de résonance ayant abouti à la publication de cette brochure.

5. Pôle Jeunesse/éducation

5.1 Présentation

Les jeunes personnes transgenres, notamment en milieu scolaire/universitaire, ont besoin d'un support, d'un accueil spécifique et sécurisant mettant à leur disposition les informations de base pour les guider dans leur vie et leur recherche identitaire et ainsi les aider à une meilleure intégration et reconnaissance, afin d'éviter le décrochage scolaire et d'autres problèmes familiaux et socio-économiques. D'autre part, de l'aide dans leurs démarches administratives auprès de leurs écoles/universités/centres de loisir/clubs/etc. est souvent nécessaire vu la rigidité des systèmes et la faible connaissance des transidentités par les professionnel-le-s du secteur jeunesse.

Les enseignant-e-s, mais aussi les directeurs/trices ou le personnel administratif, doivent être formé-e-s adéquatement sur les identités de genres, afin d'être en mesure de soutenir les élèves et étudiant-e-s ou même simplement de ne pas participer inconsciemment à leur discrimination. La sensibilisation/information/formation doit porter également sur les autres institutions du secteur de la jeunesse : écoles de devoirs, hébergement, activités sportives/artistiques, maisons de jeunes, scoutisme, etc.

Par ailleurs, afin que des informations pertinentes, non pathologisantes et respectueuses des personnes trans* puissent enfin se faire entendre dans les milieux scolaires et académiques, il est indispensable de pouvoir répondre aux demandes des étudiant-e-s en quête de sources pour leurs travaux (TFE, mémoires, exposés, etc.).

Le pôle Jeunesse/Éducation comprend deux axes :

- l'axe « éducation », ayant pour objet d'amener de l'information aux professionnel-le-s du secteur jeunesse et aux étudiant-e-s qui sollicitent Genres Pluriels, ainsi qu'un lobbying auprès des institutions et cabinets politiques afin de réduire au maximum les discriminations envers les personnes transgenres dans ce secteur
- l'axe « jeunes » ayant pour objet le support entre pairs, la solidarité, la socialisation et l'aide entre jeunes trans*

Objectifs

1. Définition des objectifs opérationnels à plus ou moins long terme et réflexion quant aux outils pédagogiques existants et à développer : ateliers de sensibilisation/information spécifiques en hautes écoles et universités, formations pour les professionnel-le-s, brochure d'information, animations spécifiques pour le public jeune, interpellation des cabinets politiques
2. Extension et consolidation du RÉSEAU regroupant les actrices/teurs de terrain, les jeunes trans* iels-mêmes, les associations LGBTQIA+ ou généralistes qui proposent déjà des animations-formations, les écoles/universités, les pouvoirs publics
3. Structuration, gestion, organisation et répartition rationnelle du travail au sein de l'association
4. Formalisation du projet, élaboration d'un dossier afin d'introduire des demandes de subventions publiques

5.2 Réalisations/activités en 2020

Information et collaboration avec des étudiant-e-s

1. Développement des ateliers de sensibilisation/information spécifiques pour les hautes écoles et universités en collaboration avec des étudiant-e-s, et supervision de travaux/TFE/mémoires (voir aussi pp. 16 et 19)
2. Stands d'informations à la demande de (hautes) écoles, de mouvements de jeunesse, de partenaires associatifs/ves, etc.

- 27/02/20 : HELB

- 05+06/03/20 : HEFF

- 26+27/03/20 : HENNALUX (annulé en raison des mesures liées à la crise sanitaire)

- 07+08+09/05/20 : salon « Envie d'amour » AVIQ (annulé en raison des mesures liées à la crise sanitaire)

- 09/05/20 : Fiertés namuroises (annulé en raison des mesures liées à la crise sanitaire)

- 17/11/20 : HELMo Sainte-Julienne Liège (annulé en raison des mesures liées à la crise sanitaire)

- 10/12/20 : HELMo SAS Liège (annulé en raison des mesures liées à la crise sanitaire)

3. Le travail d'information d'étudiant-e-s du secondaire et du supérieur passe aussi par des entretiens (Skype ou IRL) et/ou des échanges écrits visant à donner des (sources d') infos fiables et non pathologisantes/stigmatisantes, à revoir avec les étudiant-e-s leurs angles d'approche et leur vocabulaire (trop souvent hérités de théories psychiatriques), spécifiquement selon leurs sujets de travail.

4. Intervention pour la faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL, le 14/12/20, pour évaluer des outils pédagogiques créés par des étudiant-e-s :

Dans le cadre d'un cours universitaire de psychologie, des étudiant-e-s étaient amené-e-s à créer, par petits groupes, des outils pédagogiques ayant pour but de communiquer au grand-public des informations scientifiques sur un public déterminé, de façon ludique. Parmi les différents thèmes traités, il y avait les transidentités. Genres Pluriels a donc été invitée à évaluer les outils pédagogiques portant sur les transidentités, en tant que spécialiste consultée. L'évaluation menait ensuite à la validation ou non du travail de groupe.

Projet EVRAS

Il est notable qu'une information sur les identités et expressions de genre et la diversité des corps, une réflexion sur les stéréotypes et les normes sociales, un travail sur les libertés individuelles et le respect d'autrui, sont bénéfiques à tou-te-s les jeunes, cisgenres ou transgenres, dyadiques ou intersexes, et vecteurs d'épanouissement quelles que soient l'identité et la corporalité des personnes. Cette information de base a un média tout trouvé, l'EVRAS, dont elle devrait et pourrait d'ailleurs être le point de départ de toutes les animations (comment peut-on savoir qui et comment aimer si on ne commence pas par s'intéresser à qui l'on est et qui est l'autre ?), pour autant que les animateurs/trices elleux-mêmes puissent être formé-e-s quant aux notions de genres et de sexes.

Les personnes intersexes sont totalement absentes de l'information qu'on délivre aux jeunes dans le cadre de l'EVRAS, alors que les intersexuations concerneraient à peu près autant de personnes que le fait d'avoir les cheveux roux (environ 1,7% de la population est intersexuée). Quand les intersexuations sont abordées, c'est au cours de biologie, en tant qu'anomalies. Pas un mot sur les mutilations chirurgicales inutiles et nocives perpétrées par les médecins sur de jeunes enfants et dénoncées en Belgique par les Nations Unies depuis février 2019. Pas un mot sur la possibilité de vivre en santé, d'avoir une vie sociale, affective et sexuelle épanouie quand on est intersexué-e.

Dans ce contexte, inutile de préciser que les jeunes trans* et/ou intersexué-e-s ne sont absolument jamais représenté-e-s quand il s'agit de santé sexuelle. Pire, la façon dont sont présentés les moyens de réduction des risques sexuels sont souvent violents pour elleux (les excluant de facto), et à tout le moins inadaptés à ces publics, qui se retrouvent souvent extrêmement mal informés et confus quant aux risques sexuels et à la reproduction/contraception qui peut leur être spécifique. Tout se passe comme si ces jeunes n'existaient pas ou ne méritaient pas d'être informé-e-s avec bienveillance.

Pour toutes ces raisons, Genres Pluriels, s'est mise à chercher et produire des moyens d'informer sur les transidentités et les intersexuations, et surtout de s'interroger sur des notions qui touchent tou-te-s les humain-e-s et donc tou-te-s les adultes en devenir.

Sensibilisation/formation spécifique des professionnel-le-s de l'EVRAS

Genres Pluriels propose plusieurs formats de dispense de ces informations sur les transidentités et les intersexuations :

- des sensibilisations tout-public ou à domicile (ex : en planning familial pour l'équipe animatrice EVRAS), à savoir un format plutôt court (+-2h) où les notions de base seront évoquées avant de répondre aux questions des participant-e-s
- des supervisions individuelles sur demande
- des formations professionnelles aux transidentités et aux intersexuations, c'est-à-dire un format plus long (+-3 ou 4h, ou une journée entière en fonction de la demande) et plus intensif en notions théoriques et en bonnes pratiques d'accueil des personnes concernées, avec toujours une place donnée aux interactions
- des modules de formation complémentaires sur les animations destinées aux jeunes

En 2020 :

**Il y a eu 1 sensibilisation à Bruxelles, 1 sensibilisation en Wallonie et 2 sensibilisations en ligne
54 professionnel-le-s de l'EVRAS ont été sensibilisé-e-s**

Il y a eu 2 supervisions individuelles

6 professionnel-le-s de l'EVRAS ont suivi les formations professionnelles aux transidentités et intersexuations

7 professionnel-le-s de l'EVRAS ont suivi les modules complémentaires sur les animations destinées au jeunes

40 élèves et membres du personnel éducatif ont été sensibilisé-e-s directement dans leurs écoles secondaires

Nombre total de personnes sensibilisées/informées/formées dans le cadre de ce projet : 109

Création d'outils par des professionnel-le-s de l'EVRAS

Les sensibilisations ou formations aux transidentités et aux intersexuations éveillent fréquemment, chez les animateurs/trices EVRAS qui y participent, la conscience que les outils pédagogiques qu'ils utilisent en animations ne sont pas inclusifs des personnes transgenres et/ou intersexuées. Dès lors, certain-e-s d'entre elleux reviennent vers Genres Pluriels avec une demande de consultance pour la création de nouveaux outils, soit inclusifs de toutes les formes d'identités de genres, d'expressions de genres et de caractéristiques sexuées, soit spécifiquement axés sur ces mêmes thèmes.

Ce type de consultance n'étant pas toujours possible en ligne, plusieurs de ces projets d'outils sont en attente d'une situation sanitaire le permettant ; toutefois, d'autres ont pu être supervisés par Genres Pluriels :

- création d'outil en vue des animations EVRAS par le Planning Familial Leman : en attente
- outil Anatomia créé par O'YES et la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
- [capsule de la série « Moules-frites » sur Genres Pluriels](#), tournée et montée par O'YES

Accueil des jeunes trans*/inter*

Des permanences jeunes sont en place à Bruxelles, Liège et Tournai (voir p. 18).

Groupe secret sur Facebook

L'idée de départ est la mise en relation de jeunes membres. Certains intérêts ou vécus communs étant plus faciles à discuter entre pairs d'une même tranche d'âge, qu'il est donc aisé de retrouver. Un groupe « jeune » est aussi éventuellement moins intimidant que Genres Pluriels tout entier. Le groupe est secret afin de permettre aux membres qui ne seraient pas « out » d'avoir un espace où partager librement et en toute sécurité.

6. Ateliers et évènements

6.1 Ateliers de féminisation

L'[atelier de féminisation](#) se veut avant tout pratique, mais pas seulement ! Chez Genres Pluriels, nous sommes résolument féministes. Dès lors, nous invitons les participant-e-s à déconstruire les stéréotypes liés à la notion même de féminité, bien souvent fantasmée. À prendre conscience qu'il ne s'agit pas de passer d'un extrême à un autre.

Se féminiser ne signifie pas être obligé-e d'appliquer à la lettre tous les indicateurs considérés comme traditionnellement féminins ; cela signifie avant tout de trouver son propre style, sans verser dans les clichés – sauf évidemment s'il s'agit d'un choix éclairé. Il y a assez de place dans le spectre des genres pour toutes les expressions possibles.

En 2020, il y a eu 2 ateliers en présentiel pour un total de 14 participantes.

6.2 Ateliers Drag King

L'[atelier Drag King](#) offre un espace de déconstruction des stéréotypes de genres via l'exploration des masculinités, dans le respect des identités et du point de confort de chacun-e.

Il se compose généralement d'une séance de technique maquillage et costume, suivie de jeux de rôles orientés sur l'utilisation du corps. Le déroulement de l'atelier demeure flexible, ouvert aux propositions des participant-e-s. Il inclut parfois une excursion dans l'espace urbain. Il s'agit d'une formule interactive, en évolution permanente.

L'activité a lieu sur demande pour groupes constitués.



En 2020, les ateliers Drag King ont été suspendus en raison des mesures liées à la crise sanitaire.

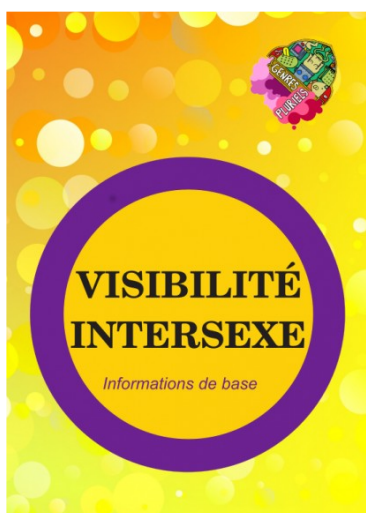
6.3 Open mic' confiné

Le 4 décembre 2020 a eu lieu un « open mic' » en ligne (réservé aux personnes trans*/inter*) organisé par la Bibliothèque Publique de Berchem-Sainte-Agathe en collaboration avec Genres Pluriels.

Les 6 participant-e-s ont pu lire à haute voix, réciter, déclamer, etc. des textes qu'ils ont aimés, écrits, qui les ont inspiré-e-s (poème, extrait de livre ou d'article, etc.) et échanger autour de ces textes en safe-space.

Cette activité avait lieu dans le cadre d'un projet subsidié par Brussels Equality pour promouvoir le fonds All Genders, de la Bibliothèque Publique de Berchem-Sainte-Agathe, fonds adulte et jeunesse spécialisé sur les thématiques LGBTQIAP+. Plus d'informations ici : https://biblio.brussels/iguana/www.main.cls?surl=fonds_speciaux_berchem_lgbt

Supports d'information



Visibilité Intersexe – Informations de base

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

5000 exemplaires imprimés au total (31/12/2020)

Brochure d'information générale sur les transidentités

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

8000 exemplaires imprimés au total (31/12/2020)



Guide de santé sexuelle pour personnes trans* et leurs amant-e-s

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

4000 exemplaires imprimés au total (31/12/2020)



Communication

1. Comptes de messagerie

Mail	Description
charleroi@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Charleroi
contact@genrespluriels.be	Pour les questions générales et l'administration
coordinationbenevoles@genrespluriels.be	Adresse de référence pour les bénévoles
feminisation@genrespluriels.be	Atelier de féminisation : renseignements et demandes d'inscription
finances@genrespluriels.be	Groupe de travail Finances
groupeparole@genrespluriels.be	Adresse de contact pour les groupes de parole
inter@genrespluriels.be	Groupe de travail Inter*
legislation@genrespluriels.be	Groupe de travail Législation
liege@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Liège
masculinisation@genrespluriels.be	Atelier de masculinisation : renseignements et demandes d'inscription
media@genrespluriels.be	Groupe de travail Médias
mons@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Mons
rendez-vous@genrespluriels.be	Adresse de contact pour les prises de rendez-vous
sante@genrespluriels.be	Groupe de travail Santé et Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* belge

2. Site Web

Depuis le 1^{er} décembre 2007, Domaine public (domainepublic.net) héberge le site web de genrespluriels.be. Celui-ci utilise des outils libres gratuits et open source tels que le système de publication partagée SPIP (spip.net) couplé à une base de données MySQL (mysql.org).

Tout le site est publié en mode texte html compatible avec tous les navigateurs internet. Il est accessible à la majorité des personnes disposant d'une connexion internet lente. Un chemin indique à tout moment l'endroit où l'on se trouve dans l'arborescence du site. Il est doté d'un moteur de recherche. Il reflète aussi les activités de Genres Pluriels.

Le site web www.genrespluriels.be maintient une bonne fréquentation avec un pic des visites durant le mois de novembre autour du festival « Tous les genres sont dans la culture ».

879 articles publiés. Le site est visité en moyenne par **286** personnes par jour. **En 2020, 94.305 internautes ont visité le site.**

Spip permet de suivre l'évolution des visites sur le site de façon détaillée.



Le site étant en constante évolution, Genres Pluriels a souhaité informer le maximum de personnes des changements intervenus. Nous avons donc créé une **lettre d'information** à laquelle tout internaute peut s'abonner en indiquant son adresse mail sur la page d'accueil du site. Elle reprend les nouveaux articles publiés depuis deux semaines ainsi que les activités à venir. Des envois sont effectués via le site de Genres Pluriels à raison d'un envoi toutes les deux semaines environ. **372 personnes** sont actuellement abonnées à la lettre d'information de Genres Pluriels.

3. Facebook

Page Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose d'une page Facebook vitrine des activités de l'association :

<https://www.facebook.com/genres.pluriels/>

Au 31/12/2020, **4.754** personnes aiment la page de Genres Pluriels.

Au 31/12/2020, **4.847** personnes suivent la page de Genres Pluriels.

Groupe Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose d'un groupe fermé Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/genres.pluriels>

Ce groupe favorise les échanges dans un espace protégé et respectueux des personnes trans*, aux genres fluides et intersexes.

Au 31/12/2020, **888** personnes faisaient partie du groupe Facebook.

Groupe Jeunes de Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose également d'un groupe Facebook fermé et caché destiné aux échanges entre les jeunes trans* et inter* dans un espace protégé et respectueux.

4. Genres Pluriels dans les médias

L'Avenir, 23/06/20 : « [Le droit de n'être ni fille, ni garçon : les députés veulent avancer](#) »

RTBF.be, 21/10/20 : « [La réalité des personnes intersexes au centre du festival Tous les genres sont dans la culture](#) »

RTBF.be, 08/11/20 : « [Mieux comprendre et connaître les personnes intersexuées](#) »

Le Soir, 10-11/11/20 : « [Faut-il une troisième case sur la carte d'identité ?](#) »

Finances

	2020	2019
CHARGES	122,738.48	127,754.48
ACHATS	99.39	280.72
SERVICES ET BIENS DIVERS	25,791.26	28,001.71
RÉMUNÉRATIONS ET PENSIONS	95,686.09	98,607.09
AMORTISSEMENTS, RÉDUCTIONS DE VALEUR	409.31	409.31
PROVISIONS	0.00	0.00
AUTRES CHARGES EXPLOITATION	0.00	0.00
CHARGES FINANCIÈRES DIVERSES	752.43	455.65
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	0.00
	2020	2019
PRODUITS	143,174.10	123,559.37
VENTES / RECETTES PROPRES	35,915.70	24,982.55
FACTURATION D'AUTRES EXERCICES	0.00	0.00
COTISATIONS DES MEMBRES	1,133.00	1,352.00
DONS	18,009.78	16,497.11
AMORTISSEMENT SUBSIDE EN CAPITAL	0.00	0.00
SUBSIDES	88,115.62	80,502.71
AUTRES PRODUITS EXPLOITATION	0.00	0.00
PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	225.00
	2020	2019
RÉSULTAT AVANT AFFECTATION	20,435.62	-4,195.11
AFFECTATIONS AUX FONDS	20,000.00	0.00
Bénéfices cumulés de l'exercice précédent	26,520.39	30,715.50
RÉSULTAT APRÈS AFFECTATION	26,956.01	26,520.39

Budgétisation prévisionnelle 2021 (résumé)

RECETTES

Recettes propres	56,000.00 €
Formations, ateliers, conférences,...	25,000.00 €
Entretiens individuels	13,000.00 €
Dons	16,000.00 €
Cotisations des membres	1,500.00 €
Entrées, PAF libres	200.00 €
Vente de boissons, nourriture	200.00 €
Ventes diverses	100.00 €
Subventions	130,833.33 €
Région de Bruxelles-Capitale	33,333.33 €
Région wallonne	30,000.00 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	10,500.00 €
Commission communautaire française	32,000.00 €
Ville de Bruxelles	3,000.00 €
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	22,000.00 €
Financements privés	0.00 €
	0.00 €
TOTAL DES RECETTES	186,833.33 €

DÉPENSES

Frais de personnel	142,499.24 €
Frais de rétribution de tiers	10,950.00 €
Frais de promotion, publication, communication	9,000.00 €
Frais administratifs	5,834.55 €
Frais de déplacement, hébergement, réception	5,700.00 €
Frais de location	4,180.00 €
Charges financières et amortissements	1,359.31 €
TOTAL DES DÉPENSES	179,523.10 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7,310.23 €
<i>Bénéfices cumulés à reporter</i>	<i>26,956.01 €</i>
<i>Fonds affectés pour passif social</i>	<i>7,000.00 €</i>
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2020	27,266.24 €

Avec le soutien de...

be equal
be.brussels 

